



Commune de **Château-Thébaud**
Communauté d'agglomération **Clisson, Sèvre & Maine**
Canton de **Vertou-Vignoble**
Arrondissement de **Nantes**
Département de **Loire-Atlantique**

Nombre de membres dont le conseil municipal doit être composé : **23**
Nombre de conseillers en exercice : **22**
Nombre de conseillers qui assistaient à la séance : **19**
Quorum : **12**

**CONSEIL MUNICIPAL
REUNION DU
JEUDI 10 JUILLET 2025**

Le quatre juillet deux mille vingt-cinq le Conseil Municipal a été convoqué pour se réunir à la Mairie en session **ordinaire** le dix juillet deux mille vingt-cinq.

Le Maire,

Le dix juillet deux mille vingt-cinq à vingt heures onze minutes, le Conseil Municipal légalement convoqué, conformément aux articles L 2121.10 et L 2121.11 du Code Général des Collectivités Territoriales, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Alain BLAISE, Maire,
Procès-verbal affiché le 16 juillet 2025

Étaient présents :

M. BLAISE Alain
M. BOUSSONNIERE Jean-Michel
Mme LECORNET Valérie
M. TOUZEAU Nicolas
Mme HERMON Viviane
Mme BRILLOUET Corinne
M. GOURAUD Patrick

M. PRUDHOMME Christophe
Mme LEHUCHER Laurence
M. MATHE Christophe
M. ROBIN Denis
Mme ELINEAU Nathalie
Mme DEGOSSE Lysiane
Mme DELPORTE Karine

Mme AUGER Edwige
Mme MAISON Sophie
Mme MOREAU Francine
M. MORISSEAU Thomas
M. LANDREAU Guillaume

Absents :

M. DROUARD Pascal qui a remis un pouvoir à M. BLAISE Alain
Mme LEMAITRE Séverine qui a remis un pouvoir à M. TOUZEAU Nicolas
M. COCHIN Thierry qui a remis un pouvoir à Mme LECORNET Valérie
Secrétaire : Mme ELINEAU Nathalie

Monsieur le Maire ouvre la séance et demande au conseil municipal s'il y a des remarques sur la rédaction du compte rendu du conseil municipal 12 juin 2025.

Considérant qu'il n'y a aucune remarque à ce titre, après en avoir délibéré, à l'unanimité (22 votants) le Conseil Municipal :

➤ **APPROUVE** la rédaction du compte-rendu du conseil municipal du 12 juin 2025.

1

Subvention de fonctionnement des écoles primaires et élémentaires - Classe ULIS et dérogations scolaires

Vu l'article L212-8 du Code de l'Education complété par la circulaire 89-2 du 25 août 1989 ;

M. TOUZEAU présente ce point et précise qu'il s'agit de fixer un montant par élève dans le cadre des participations des communes en contrepartie des charges de fonctionnement des écoles.

L'AURAN (Agence d'Urbanisme de la Région Nantaise) propose aux communes un montant de référence dans un souci d'homogénéité sur le territoire, à savoir pour un élève en maternelle 503€ et 356€ en élémentaire (+1,6%).

M. TOUZEAU rappelle à cette occasion les règles relatives aux dérogations scolaires.

Il rappelle par ailleurs que le groupe scolaire Marcel Canonnet accueille un dispositif ULIS (unité localisée pour l'inclusion scolaire) et à ce titre les communes de résidences des élèves concernés sont redevables de ces sommes.

Enfin M. TOUZEAU ajoute qu'il faut répondre aux demandes relatives aux établissements médicaux-éducatifs que nous avons toujours soutenu et propose à l'assemblée de maintenir ce financement, sachant qu'il y a 2 élèves de Château-Thébaud.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité (22 votants) le Conseil Municipal :

➤ **APPROUVE** la fixation d'une participation annuelle au titre de l'année scolaire 2024-2025 au profit de la collectivité d'accueil, en contrepartie des charges de fonctionnement des écoles pour les élèves domiciliés hors de la commune, selon le barème suivant :

Maternelle : 503€ par élève

Elémentaire : 356€ par élève

➤ **AUTORISE** la perception des titres de recettes auprès des communes de résidence, suivant ces montants, dans le cadre de l'accueil des élèves en dispositif ULIS ainsi que dans le cadre de dérogations scolaires approuvées par la commune Château-Thébaud,

➤ **APPROUVE** l'attribution d'une subvention annuelle, au titre de l'année scolaire 2024-2025, au profit de l'établissement suivant :

CENRO de Vertou, Institut Médico-Educatif, pour 2 élèves à hauteur de 356 € / élève.

2	Modification au tableau des effectifs - Rentrée 2025
----------	---

Vu la délibération n°6 du 10 avril 2025 du conseil municipal approuvant le budget primitif communal et en particulier le chapitre 012 relatif aux charges de personnel ;

Vu la délibération n°3 du 27 mars 2025 du conseil municipal approuvant le dernier tableau des effectifs ;

Vu la proposition de réorganisation du service Familles nécessitant de renforcer les effectifs pour la rentrée scolaire 2025-2026 exposée par M. le Maire.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité (22 votants), le Conseil Municipal :

➤ **APPROUVE** le tableau de effectifs suivants :

Filière	Grade	Echelle	nbre/grade et quotité horaire	Service	durée de service (en h)
Administrative	Attaché principal	A2	1	Administratif	35
Administrative	Rédacteur principal de 1ère classe	B3	1	Administratif	35
Administrative	Rédacteur principal de 2ème classe	B2	1	Administratif	35
Administrative	Adjoint administratif principal 1ère classe	C3	1	Administratif	35
Administrative	Adjoint administratif principal 1ère classe	C3	1	Administratif	17,5
Administrative	Adjoint administratif territorial	C1	1	Administratif	8
Administrative	Attaché territorial	A1	1	Famille	35
Animation	Adjoint d'animation principal de 1ère classe	C3	1	Famille	35
Animation	Adjoint d'animation principal de 2ème classe	C2	2	Famille	35
Animation	Adjoint d'animation territorial	C1	6	Famille	35
Animation	Adjoint d'animation territorial	C1	2	Famille	28
Technique	Technicien territorial	B1	1	Technique	35
Technique	Adjoint technique principal de 1ère classe	C3	1	Technique	35
Technique	Adjoint technique principal de 2ème classe	C2	2	Technique	35
Technique	Adjoint technique territorial	C1	1	Technique	35
Technique	Adjoint technique principal de 1ère classe	C3	1	Famille	35
Technique	Adjoint technique principal de 1ère classe	C3	1	Famille	30
Technique	Adjoint technique principal de 2ème classe	C2	2	Famille	30
Technique	Adjoint technique principal de 2ème classe	C2	1	Famille	16
Technique	Adjoint technique territorial	C1	2	Famille	28
Technique	Adjoint technique territorial	C1	1	Famille	25
Technique	Adjoint technique territorial	C1	1	Famille	24
Sociale	ATSEM principal de 1ère classe	C3	2	Famille	29,7
Sociale	ATSEM principal de 2ème classe	C2	1	Famille	29,7
Patrimoine	Adjoint du patrimoine principal de 1ère classe	C3	1	Bibliothèque	17,5
Total			36		

Postes non permanents:

Filière			qté	service	durées
Animation	Adjoint d'animation contractuel		1	Famille	35
Animation	Adjoint d'animation contractuel		1	Famille	32
Animation	Adjoint d'animation contractuel		1	Famille	30
Animation	Apprenti BPJEPS		1	Famille	35
Animation			4		

QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES

➤ **Viviane HERMON :**

Rappel : repas des aînés fixé au 8 novembre mais il est envisagé de l'avancer au 26 octobre 2025. Accord de principe à valider avec le traiteur.

➤ **Valérie LECORNET :**

Rappel : forum des associations le 6 septembre 2025

➤ **Laurence LEUCHER :**

Réception de la commune de Beaumont en Véron le samedi 13 septembre 2025

Commission adultes du Conseil Municipal des Enfants le 29 août 2025

Inauguration du projet CME - ludothèque à partir de 18h30 à la bibliothèque le vendredi 12 septembre 2025.

➤ **Patrick GOURAUD :**

- Les travaux de sécurisation des Fontenelles ont démarré
- Plaintes relatives à des mauvaises odeurs du ruisseau au Clos de la Butterie à cause des eaux stagnantes – solution à étudier mais il n'y a pas de solution miracle
- Pour la chasse, une note de service a été signée pour l'organisation des battues avec la société de chasse.

➤ **Jean-Michel BOUSSONNIERE**

Travaux de rénovation de la mairie : il reste 2 lots à solder
Marché des producteurs de rentrée prévu le dimanche 7 septembre

➤ **Christophe MATHE**

Le CTM est terminé sauf les auvents (fondations) et les clôtures (réception fin juillet)
Semaine prochaine : début des travaux de réfection de la toiture de la salle des sports

➤ **N. TOUZEAU : ALSH**

- Début des séjours qui sont complets
- Centre de loisirs saturés (sieste à l'école) par conséquent certaines demandes ont été refusées.
- Travaux de rénovation énergétique de l'école publique – le choix de recourir à un programmiste a été fait : à choisir à la rentrée

➤ **Francine MOREAU :**

Remerciements à M. le Maire pour l'organisation de la visite de l'Assemblée Nationale et du Sénat.

Fin de réunion : 20h15

SIGNATURES

	Maire	Signatures		Secrétaire de séance	Signatures
M.	BLAISE ALAIN		Mme.	ELINEAU Nathalie	